Dubet F. (2016), *Ce qui nous unit, Discriminations, égalité et reconnaissance.* Seuil, 120p.



L'auteur : Sociologue. Professeur émérite Université de Bordeaux, Directeur d'études à l'EHESS.

Le propos : Comment pouvons-nous être à la fois égaux et différents ? Discriminations et exclusions provoquent d'une part une demande d'égalité et d'invisibilité, d'autre part un besoin de reconnaissance et d'identité. Il nous faut construire un tiers définissant ce que nous avons en commun. (4^{ème} de couv.)

L'organisation: Une introduction sur le thème Egaux et différents, quatre chapitres où Dubet pose l'épreuve de la discrimination, étudie la discriminations positive à la française, analyse les conflits de reconnaissance, considère le tiers absent. Une conclusion sur l'art de vivre ensemble.

Deux exemples courent tout le long du livre : les femmes et les minorités ethniques. L'expérience des acteurs concernés est régulièrement convoquée.

Quelques points clefs:

L'introduction étant un résumé du livre, je m'y attarde (résumé du résumé...!). On parle aujourd'hui davantage des groupes et des individus discriminés que des classes sociales. Cette centration sur les groupes peut déboucher soit sur une exigence d'égalité, un effort pour se fondre dans la masse, soit au contraire sur une revendication de reconnaissance. « Demande <u>d'égalité et d'invisibilité</u> d'une part ; besoin de reconnaissance et d'identité de l'autre. » (P.7)

La discrimination est toujours une épreuve car elle brise la fluidité de la vie sociale. » (P.9) « Le retour du refoulé provoqué par les discriminations est bien plus intense et radical quand il touche la reconnaissance des identités que lorsqu'il concerne la seule justice sociale. » (P.10)

Les identités individuelles sont dépendantes des cadres imaginaires et symboliques des identités collectives.

« Que l'on pense en termes de justice sociale ou en termes de reconnaissance, il nous faut construire un *tiers*, un ensemble de principes de représentations, de politiques et de mécanismes sociaux communs. » (P.11) L'école est en première ligne. Elle doit être plus ouverte, plus inclusive. Il nous faut aussi reconstruire un imaginaire commun et faire ensemble ce que nous appelons une *société*. (P.13). Sans cela la reconnaissance des uns sera nécessairement vécue comme une menace pour les autres (on peut ici faire le lien avec le sentiment de domination chez Garcia)

La <u>notion de discrimination</u> : les discriminations procèdent des interactions sociales et touchent les attributs identitaires des individus. « Si toutes les discriminations produisent des inégalités, toutes les

inégalités ne découlent pas des discriminations et on ne gagne rien à confondre les deux notions. » (P.17)

La discrimination étant le plus souvent une <u>expérience personnelle</u>, il faut faire attention à respecter cette dimension. La littérature en parle souvent mieux que la sociologie. « L'articulation des <u>stigmates</u> et des discriminations se déploie de manière subtile et singulière ». (P.30) Les entretiens montrent que plus les individus se sentent assimilés à la culture et aux valeurs de la société française, plus ils se sentent discriminés. Et plus les discriminations leur sont insupportables. » (P.24)

Les Etats-Unis ont une pratique de <u>discriminations positive</u>. En France l'attachement à l'égalité est fortement affirmé. (P.43) Nous aimons à nous représenter comme un pays composé de citoyens abstraits (P.52)

« Pour les uns, les discriminations seraient un artefact des inégalités sociales ; derrière le discriminé se tient d'abord un pauvre et un exploité. Pour les autres, les discriminés sont avant tout définis par les stéréotypes négatifs qui les frappent, mais aussi par des identités culturelles qui ne seraient pas réductibles à l'hostilité qui les atteint. » (P.45)

Pour Dubet, il faut renoncer en France à la notion de discrimination positive. « L'enjeu de l'égalité et de l'équité se coule dans un modèle de justice plus général -ce qui ne signifie pas que ce dernier soit suffisant. » (P. 67) (modèle fondé sur le droit, sur la lutte contre les inégalités)

La <u>demande de reconnaissance</u> vise à devenir « visible ». Cette affirmation identitaire n'est pas nécessairement le produit de la misère et des discriminations. (P.72) Elle procède d'une logique propre, d'un droit à être soi-même tenu pour fondamental. (P.73) Cette demande peut troubler l'image de la nation et de l'identité majoritaire (P.70) Elle apparaît d'autant plus dangereuse quand elle se déploie dans un climat d'incertitude profonde.

Deux des cadres sur lesquels reposent les garants métasociaux semblent aujourd'hui bousculés (P.74) : la <u>nation</u> (la mondialisation, l'Europe, le recul de l'Etat, la porosité des frontières auraient ouvert la voie à une longue destruction de la communauté nationale)(P.77) Dans cette perspective, la défense de la laïcité est avant tout celle de la nation (P.82) et la <u>nature</u> (famille et filiation.P.83. Que se passet-il demandent certains si la famille traditionnelle devient une famille parmi d'autres ? (P.84)).

Dubet donne des exemples « d'affirmations identitaires totales » (exemples de musulmans): (P.86) L'identité commande tout « Et il n'y aura de salut que dans la sortie du monde social : l'ascèse religieuse, la révolution ou la guerre. » (P.89) D'autres réfutent cela, refusent d'être enfermés dans le piège entre les racistes de la majorité et les 'barbus' accusés d'être devenus les caricatures d'une identité (P.89) Ils s'interrogent : ceux qui ont une revendication totalitaire, leur véritable ennemi est-il le Front National ou la démocratie? Autre argument moins politique : la reconnaissance est alors définie comme une revendications singulière. (P.91)

« Il faut admettre que la reconnaissance des individus passe, quoi qu'on en pense, par celle des cadres identitaires et sociaux relativement solides (....) Le 'moi' n'existe pas sans les 'nous' collectifs qui l'encadrent » (P.94) (cf. Garcia)

D'où la question : reconnaissance de quoi ? Il faut être capable d'y répondre.

Pour sortir de ces impasses, il importe de définir un ensemble de principes et de mécanismes communs aux minorités discriminées et à la majorité, un tiers, inscrivant la lutte contre les discriminations dans des politiques plus générales. » (P. 97)

Dubet retient trois piliers de notre forme d'organisation de la vie sociale (P.98) :

- représentation organique de la division du travail et de la solidarité
- les institutions : les institutions démocratiques comme l'école
- un récit et une imagination partagée : la nation. « un imaginaire national » Même si la réalité n'est pas conforme à cette représentation, « cet imaginaire dessine un horizon dans lequel les conflits et les accords peuvent être arbitrés. » (P.99)

Il faut travailler à la <u>reconstruction de ces piliers</u>. « Les enjeux collectifs issus de l'expérience des discriminations devraient être inscrits dans ces chantiers définis par des principes *communs à ceux qui sont discriminés et à ceux qui ne le sont pas.* » (P.101)

Dubet détaille la refondation de l'école (l'école de la République doit devenir l'école de la démocratie) (P.112), l'élargissement de la vie démocratique, la hiérarchisation des droits (il faut défendre la liberté *des* religions mais aussi la liberté *dans* les religions) (P.111). Il faut aussi écrire un autre <u>récit national</u> pour échapper à la guerre des mémoires et à leur instrumentalisation (P.115). (la nation, ce n'est pas le nationalisme qui ne se définit qu'en s'opposant.)

Il faut construire un cadre commun. (P.119)

Mon avis: un livre clair, accessible car faisant une large place aux exemples. Les mêmes concepts courent tout au long du livre, se retrouvent sous différents éclairages, ce qui les rend familiers. Le fait d'utiliser deux registres: les minorités ethniques et les femmes évite l'instrumentalisation du propos, oblige à une réflexion élargie.